

LOCAL DISPONIBLE

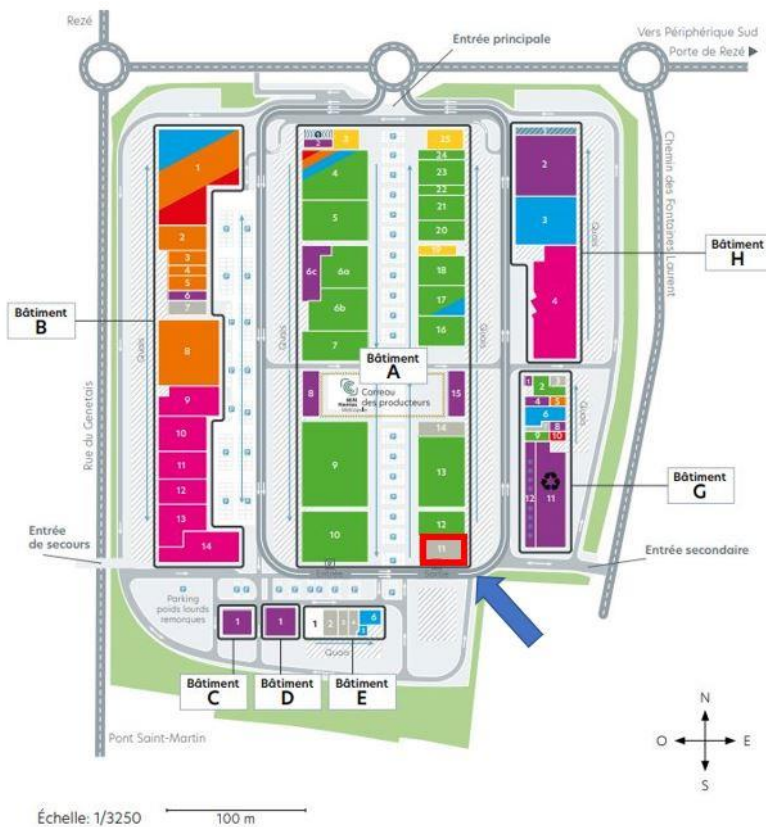
Objet de la consultation

Dans le cadre des dispositions des articles L.761-1 et suivants, R.761-1 et suivants, et A.761-1 et suivants du Code de Commerce, ainsi que des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques, la SEMMINN, gestionnaire du Min de Nantes Métropole lance un appel à candidature pour l'occupation et l'exploitation de l'emplacement suivant, situé dans l'enceinte du MIN.

Le local A11 est destiné principalement à une activité de commerce de gros de fruits et légumes.

Localisation

Le local n° A11 est localisé dans la grande halle fruits et légumes (Bâtiment A).



Pour plus de détails, [télécharger](#) le plan complet du MiN Nantes Métropole,

Descriptif du local

Il est d'une surface totale de 817 m² dont :

- 732 m² de surface au RDC, comprenant une surface de vente carreau, un bureau/caisse, une grande surface de chambre froide (température contrôlée), un espace de quais PL (2)
- 85 m² de bureau en R + 1 avec sanitaires

Plans en pièces jointes

Conditions financières

50,17 € /m2/an + charges*

2442,28 € /an par quai PL

Dépôt de garantie : 3 mois de loyer + charges

DPA 2 ans de loyer

Contrat de concession du domaine public d'une durée de 10 ans

Plus de détails dans le dossier complet,

**Estimation des charges 23K€/an (selon consommation) Incluant : fluides froid industriel (dont provision pour renouvellement), fluides chauffage, ventilation, climatisation, eau froide et RIA*

Disponibilité

Le local sera disponible à l'automne 2021.

Fonctionnement du MiN

Le MiN Nantes Métropole applique [un règlement intérieur](#) fixant ses modalités de fonctionnement. Ce règlement s'applique, à l'intérieur des limites de ce marché, à tous les occupants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, aux usagers et à l'ensemble des activités qui y sont exercées continuellement ou temporairement. Les occupants et usagers sont également soumis aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Conditions de participation et critères de jugement des offres

Le dossier de consultation contenant toutes les informations nécessaires à la remise d'une offre pour l'occupation des locaux susvisés est à demander par courriel à l'adresse suivante :

commercialisation@minnantes.com

Les conditions de participation et les critères de jugement sont précisés dans ce dossier de consultation.

Date limite des dépôts des offres

30 juin 2021 à 12H00 ; Toute candidature reçue postérieurement ne sera pas examinée.

Autres renseignements

Aucune indemnité ni aucun droit de remboursement de frais ne sera alloué aux candidats au titre de leur candidature ou de leur offre.

Coordonnées

SEMMINN

71 boulevard Alfred Nobel, 44400 REZE

Téléphone : 02.51.72.90.50 choix 2 (comptabilité) ; Mail : commercialisation@minnantes.com

Instance chargée des procédures de recours et de médiation

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex

Téléphone : 02.55.10.10.02 ; Télécopie : 02.55.10.10.03 ; Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr